

## Perdrix grise

Perdix perdix

### Statuts de protection

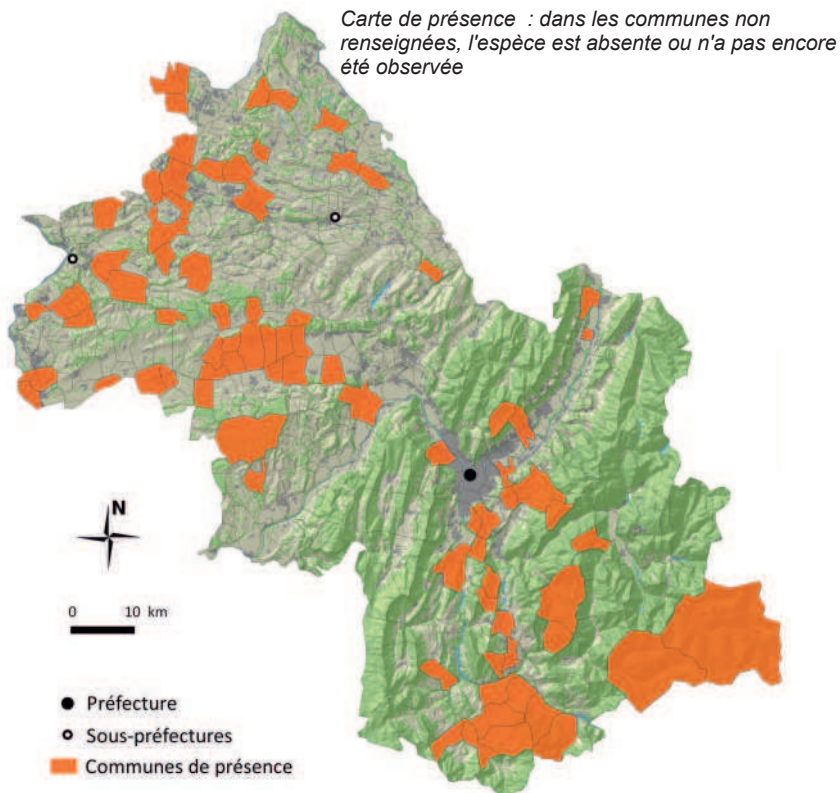


Listes rouges	Isère : NA (Non applicable)
	R-A : CR (En danger critique d'extinction) France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Non concernée par la directive "habitats"



© L. Waeffler

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

La dispersion des données traduit très certainement les lâchers à des fins cynégétiques. Des populations plus isolées et moins nombreuses habitent l'Isle Crémieu, les massifs du Grésivaudan, de Belledonne, du Vercors et du Trièves. Autrefois, l'espèce aurait atteint l'altitude de 2 000 m dans l'Oisans.

### Écologie locale

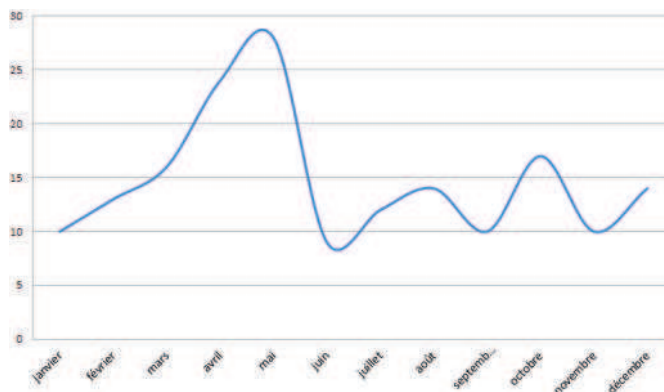
Espèce de plaine, elle niche dans les champs cultivés, les friches, les haies. Elle s'est progressivement retranchée en montagne pour fuir l'intensification agricole. Son statut actuel est critique : il n'existe à priori plus de population souche qui ne soit pas issue d'introductions.

### Tendance évolutive

La perdrix grise était relativement abondante en Isère autrefois. L'espèce est quasiment éteinte aujourd'hui et il est possible qu'il n'existe plus de souche locale. L'espèce est protégée en Suisse, les effectifs d'oiseaux provenant de populations à priori originelles se sont étoffés. L'espèce est chassée en France. Les milieux qui lui sont favorables disparaissent au profit de terres agricoles cultivées de manière intensive et à l'urbanisation.

## Phénologie saisonnière

En plaine les couples se cantonnent tôt, vers fin février, mais les pontes surviennent début juin, soit au moment d'abondance maximale des insectes. En fin d'été se forment les compagnies, une dizaine d'adultes et jeunes mêlés qui passent en groupe la mauvaise saison.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Arrêt des lâchers cynégétique, arrêt de la chasse, protection des sites de nidification potentiels

### Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Lambert

Version : Mar-16